

UN ACCOMPAGNEMENT TRÈS SOCIAL, TRÈS PROFESSIONNEL



Un service proposé par votre collectivité, son centre de gestion et la MNT.

› CONFIDENTIALITÉ

Notre plate-forme garantit la totale confidentialité des informations que vous lui communiquez. Dans le cadre d'un accompagnement social, votre consentement est par ailleurs systématiquement recueilli avant tout contact éventuel avec un organisme local ou un acteur de terrain concernant votre dossier.

› COMPÉTENCE

Les conseillers sont spécialement formés pour vous accompagner dans vos démarches sociales.

EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ



Prenez RDV avec un psychologue du travail

09 78 97 02 02
(prix d'un appel local)

Du lundi au vendredi
de 8h à 18h30

VOUS AVEZ FAIT LE CHOIX D'ÊTRE UTILE, NOUS AUSSI

Première mutuelle des services publics locaux, la MNT milite et agit au quotidien pour assurer le mieux-être au travail et la santé physique et économique de plus de 1,9 million d'agents territoriaux.

LA PREUVE ? La MNT est une mutuelle :

- › **Territoriale :** près de 1500 agents, élus par leurs collègues territoriaux, représentent bénévolement les adhérents.
- › **Proche de vous :** 94 agences réparties sur tout le territoire au service de nos 755 000 adhérents⁽¹⁾.
- › **Solidaire :** 6 millions d'euros dédiés aux aides sociales chaque année.
- › **D'intérêt général :** 100 % des excédents éventuels réinvestis au bénéfice de nos adhérents.

La MNT est la mutuelle de référence des services publics locaux du Groupe VYV.

Le Groupe VYV, premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France qui œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun tout au long de leur vie.



La MNT est membre fondateur du Groupe VYV, premier groupe mutualiste de protection sociale en France.

(1) 753 825 adhérents uniques MNT en santé / prévoyance au 31/12/2021. Mutuelle Nationale Territoriale, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité. Immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro SIREN 775 678 584. Siège Social : 4 rue d'Athènes - 75009 PARIS. La MNT est soumise au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR). Document à caractère publicitaire et non contractuel. Crédits photos : Getty Images - Photographie retouchée - Ne pas jeter sur la voie publique - TheLINKS.fr - Septembre 2022.

Contactez un conseiller MNT

En appelant le
0 980 980 210
(prix d'un appel local)
Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30.



ACCOMPAGNEMENT EN CAS DE DIFFICULTÉS

**VOUS AVEZ
BESOIN DE SOUTIEN ?
NOUS SOMMES LÀ
POUR VOUS AIDER**



En partenariat avec

SERVICE
OFFERT*



* Ce service vous est proposé dans le cadre de la convention de partenariat conclue entre la MNT et votre centre de gestion.

VOUS ACCOMPAGNER QUAND VOUS EN AVEZ LE PLUS BESOIN

Arrêt de travail, longue maladie, handicap, manque d'argent... Quand la vie bascule, l'aide et l'accompagnement externes sont essentiels.

Comment s'y retrouver parmi tous les organismes, les allocations, les démarches administratives ?

ET SI LA SOLUTION À VOS PROBLÈMES ÉTAIT D'EN PARLER **ENSEMBLE ?**

Les professionnels de la MNT vous accompagnent dans vos démarches pour accéder aux dispositifs adaptés en cas de :

› DIFFICULTÉS FINANCIÈRES :

Paiement des soins, prise en charge de la mutuelle (CSS), surendettement...

› ARRÊTS DE TRAVAIL :

Maladie, accident, maladie professionnelle, invalidité, dispositifs de maintien dans l'emploi...

› FAMILLE ET PETITE ENFANCE :

Protection maternelle et infantile, modes de garde, scolarité et études, logement...

› PERTE D'AUTONOMIE ET DÉPENDANCE :

Liées à la maladie, à l'âge ou au handicap : aide ou soins à domicile, adaptation du logement, hébergement spécialisé, prestations publiques, action sociale de la mutuelle...

› HANDICAP :

Répercussions sur la vie quotidienne et professionnelle, reconnaissance du handicap, droits associés...

TOUJOURS À VOS CÔTÉS



Des conseillers médico-sociaux et 10 assistantes sociales, spécialisés dans les droits statutaires des agents de la fonction publique territoriale, **vous écoutent et vous orientent.**

Si nécessaire, ils peuvent vous proposer des échanges réguliers pour suivre avec vous la résolution de vos problèmes.



N'AYEZ PAS PEUR DE POSER LA QUESTION



Je n'arrive pas à parler de ma surcharge de travail à mon manager.

› **Vers qui puis-je me tourner pour établir le dialogue ?**

J'ai des difficultés financières et j'ai du mal à payer mes cotisations de mutuelle.

› **Existe-t-il des aides ?**

Je suis handicapé à la suite d'un accident.

› **Comment concilier ce handicap avec mon activité professionnelle ?**

Je suis actuellement en congé longue maladie.

› **Que dois-je faire pour préparer mon retour au travail ?**

Mon enfant a un gros problème de santé. Il doit rester à la maison.

› **Existe-t-il des solutions de garde et d'aide scolaire ?**

Mon père est en fin de vie.

› **Comment puis-je l'accompagner au mieux ?**

UN NUMÉRO :

09 78 97 02 02

(prix d'un appel local)

**Du lundi au vendredi
de 8h à 18h30**

